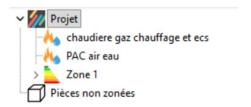
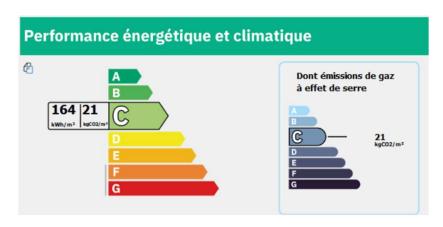
### SAISIE HYBRIDATION SUR L'ECS avec répartition différente de 50/50 des besoins

## Test sur un batiment collectif de 240 m² (6 logements) en zone H1a, classé D en étiquette DPE



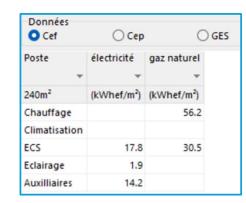
Pour simuler l'hybridation sur l'ECS avec une répartition différente de ce qu'indique la méthode DPE par défaut, il est nécessaire de créer deux générations différentes : chaudière gaz et PAC air/eau (dans cet exemple, choix de conserver la vieille chaudière gaz en place)

#### Résultats Pléïades avec l'hybridation de l'ECS:



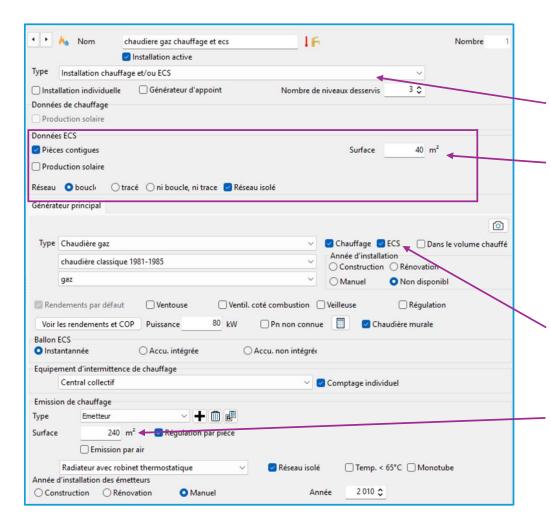
○ Cef	O Cep	0
Poste	électricité *	gaz naturel
240m²	(kWhEP/m²)	(kWhEP/m²)
Chauffage		56.2
Climatisation		
ECS	41.0	30.5
Eclairage	4.3	
Auxilliaires	32.6	

En énergie primaire



En énergie finale

# SAISIE HYBRIDATION SUR L'ECS avec répartition différente de 50/50 des besoins



### Pour la chaudière gaz:

#### « Installation chauffage et/ou ECS »

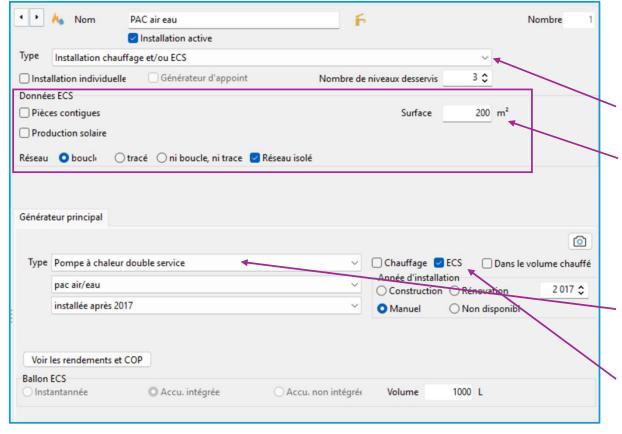
Dans la partie « données ECS » : c'est là qu'on va jouer sur la surface concernée pour la production d'ECS par la chaudière par rapport à la surface

**totale\*.** Attention toutefois le ratio de surface ne correspondra pas au ratio de couverture des besoins assurée par la chaudière ou par la PAC car plusieurs facteurs entrent dans le calcul (notamment le rendement de chaque installation)

Pour le reste des paramètres, s'assurer que la chaudière assure le **chauffage et l'ECS**.

Pour le chauffage, c'est bien 100% de la surface qui est assurée par la chaudière.

## SAISIE HYBRIDATION SUR L'ECS avec répartition différente de 50/50 des besoins



#### Pour la PAC air/eau

« Installation chauffage et/ou ECS »

Dans la partie « **données ECS** » : c'est là qu'on va renseigner la surface concernée pour la production d'ECS <u>par la PAC</u> (le reste à couvrir de la valeur renseignée pour la chaudière).

Pour les autres paramètres, saisir une « PAC double service »,

et s'assurer qu'elle n'assure que l'ECS.